

CRÉER UN COMITÉ LOCAL

Dans un même lycée ou une même ville, on peut créer un comité local FIDL à partir de quelques adhérents. Pour ça, il faut les réunir pour une Assemblée générale (ou AG). Une AG, c'est une réunion, l'événement fondateur officiel du comité. C'est pendant l'AG qu'est élu le bureau (les responsables du comité), que sont élus les statuts, et que sont définies, entre tous les participants, les grandes lignes du comité, et toutes les actions que vous voulez mettre en place.

N'oublie pas de désigner quelqu'un pour préparer le contenu de la réunion, animer l'AG, répartir les temps de parole et établir un ordre du jour (la liste des éléments à aborder pendant la réunion). Il ne doit pas non plus oublier de venir avec des formulaires d'adhésion à faire remplir et à renvoyer au siège national avec les cotisations.

L'AG doit se tenir dans un lieu approprié, Maison des associations, local d'un partenaire, syndicat de l'éducation à la mairie, chez un membre adhérent, ou dans une salle de ton lycée après accord de ton proviseur. Il faut demander aux responsables des lieux l'autorisation, en fournissant un jour, des horaires et des modalités d'accès précis : il faut donner l'image de jeunes sérieux et responsables, auprès d'eux comme auprès de toutes nos relations.

Il faut ensuite communiquer l'information dans tous les lycées concernés, le lieu, les horaires et les contacts des responsables de l'AG, par exemple par affiche, sur les panneaux d'affichage libre de chaque lycée, ou dans des lieux de passage fréquentés par les lycéens.